

FONDATION CANADIENNE POUR LA VÉRIFICATION INTÉGRÉE

Maurice Cutler

Les vérificateurs du Canada ont joué un rôle important dans la création d'un nouvel organisme national voué à faire valoir l'idée du service rendu pour l'argent dépensé, dans les dépenses d'organismes à fonds publics tels que les gouvernements, les sociétés de la Couronne, les hôpitaux et les universités. La Fondation canadienne pour la Vérification intégrée vient d'être mise sur pied pour servir de point de mire dans cette conception de la vérification des fonds et ressources publics. Son influence se fait déjà sentir au Canada et à l'étranger, surtout dans les pays en voie de développement qui cherchent à améliorer la vérification dans leur secteur public. Le présent article précise l'histoire et les objectifs de la nouvelle fondation.

La grande partie du travail effectué pour lancer la Fondation canadienne pour la vérification intégrée est due à l'ancien Vérificateur général du Canada, M. James Macdonell, et à ses homologues provinciaux. Les vérificateurs législatifs répondaient au besoin de faire leur travail de façon plus efficace. Dans certains cas, ce besoin résulte d'une plus grande portée dans leur travail. La vérification intégrée est l'expression qui s'applique à la nouvelle façon d'envisager la vérification des comptes publics, dépassant l'examen traditionnel des rapports financiers pour voir si les paiements ont été bel et bien autorisés. Les vérificateurs législatifs recherchent maintenant le "service rendu pour l'argent dépensé", soit le besoin de déterminer si les fonds publics ont été dépensés de façon efficace et économique. La vérification intégrée répond aux besoins spéciaux des gouvernements et des autres organismes à but non lucratif ne pouvant se fier au profit pour mesurer le rendement, comme dans le monde des affaires. M. Macdonell croit que la Fondation permettra de reprendre le contrôle des fonds publics et d'insister sur le besoin de tenir des comptes chez les personnes qui les dépensent.

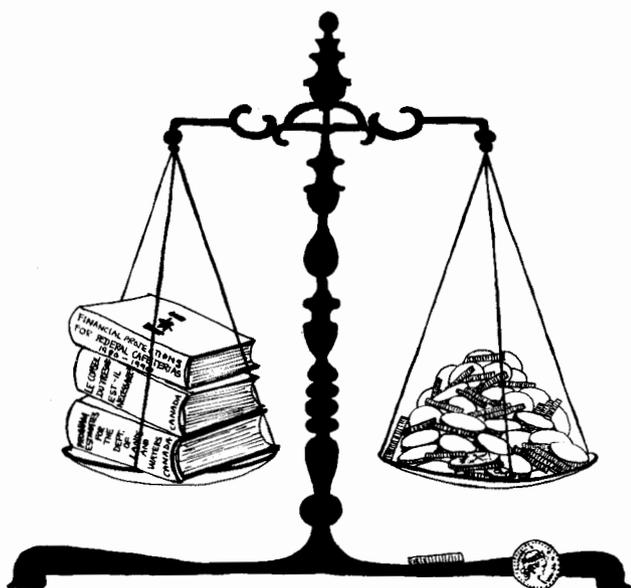
La vérification d'après les services pour les dépenses a fait l'objet d'une recommandation dans le rapport du comité indépendant de révision du Vérificateur général du Canada, déposé à la Chambre des communes

en 1975. La recommandation fut ajoutée à la Loi sur le Vérificateur général, de 1977, en vertu de laquelle le Vérificateur général doit étudier les dépenses publiques du point de vue des économies, du rendement et voir s'il existe des moyens de mesurer l'efficacité des programmes. Les méthodes de vérification nécessaires à ces examens forment le fondement de la vérification intégrée dont "les services rendus pour l'argent dépensé" sont l'élément principal. Elles exigent une variété de disciplines à part les aptitudes traditionnelles en vérification. Le comité des comptes publics de la Chambre des communes a appuyé la vérification intégrée en mars 1979 et M. Macdonell a mentionné l'adoption de la vérification intégrée par le parlement fédéral comme "une étape très importante dans la vérification parlementaire au Canada".

Vu l'intérêt grandissant du public et la demande faite aux gouvernements et à d'autres institutions à fonds publics de rendre des comptes, cette nouvelle forme de vérification attire l'attention des secteurs public et privé. Trois bureaux de vérification provinciaux, soit ceux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont reçu des mandats plus vastes. On pense prendre des dispositions semblables dans d'autres provinces. Au niveau municipal, le vérificateur général de la ville d'Edmonton a maintenant son mandat de "service rendu".

M. Maurice Cutler est directeur des Communications au bureau du Vérificateur général, à Ottawa.

En 1978, l'Institut canadien des comptables agréés a créé un compte spécial pour étudier le rôle du vérificateur. On suggérait alors que cette nouvelle forme de vérification serait valable à tous les paliers du gouvernement et qu'elle servirait dans des organismes publics tels que les hôpitaux, les universités, les sociétés de la Couronne et peut-être même les oeuvres charitables. Cet intérêt manifesté à travers le Canada a produit un accord unanime pour mettre sur pied la Fondation lors de la réunion des vérificateurs parlementaires du Canada, qui a eu lieu à St-John's (Terre-Neuve), en août 1979.



La Fondation est devenue société anonyme le 28 février dernier. Le premier conseil d'administration comprend M. Macdonell, l'ancien Vérificateur général du Canada et plusieurs de ses homologues provinciaux. M. F. Norman Scott, vérificateur de l'Ontario, Tim Kaptein, vérificateur de l'Île-du-Prince-Édouard, Gérard Larose, vérificateur général du Québec, D. William Rogers, vérificateur général de l'Alberta et Erma P.

Morrison, vérificateur général de la Colombie-Britannique. Faisaient aussi partie du conseil d'administration, le président de l'Institut canadien des comptables agréés, le vérificateur général du Canada et plusieurs autres hauts fonctionnaires, des associés de sociétés de comptables et d'experts-conseil en gestion, des vérificateurs et des membres du monde universitaire. L'établissement de la Fondation représente une association de travail entre les vérificateurs du secteur public, les comptables et les experts-conseil en gestion, les vérificateurs dans les secteurs public et privé, ainsi que le monde universitaire. Peuvent en faire partie les organismes tels que les bureaux de vérification, les groupes de vérification du gouvernement et du secteur privé, les sociétés de comptables et d'experts-conseil en gestion, ainsi que les personnes et les sociétés s'intéressant à la vérification intégrée.

La Fondation canadienne pour la vérification intégrée servira d'organisme de coordination dans la recherche sur la vérification, ainsi que de centre d'information pour que les membres puissent échanger des renseignements. L'une de ses responsabilités les plus importantes, toutefois, consistera à établir des programmes de perfectionnement professionnel et de formation à l'intention des vérificateurs, des conseillers en gestion et des autres, en matière de vérification intégrée. Les principaux objectifs de la Fondation sont d'aider à mettre au point la méthodologie, de mettre sur pied des programmes de perfectionnement professionnel et de formation, d'échanger des renseignements et des points de vue, et de permettre aux vérificateurs des pays en voie de développement de se perfectionner.

Le président de la Fondation, M. Macdonell, voit les activités internationales comme l'un des aspects les plus intéressants de la Fondation. On fait déjà des enquêtes pour évaluer les besoins des pays en voie de développement dans le domaine de la vérification des comptes publics. Dans un discours prononcé à Mexico plus tôt cette année, M. Macdonell déclarait qu'un petit pays comme le Canada pouvait jouer un rôle en établissant des relations de travail étroites avec les bureaux de vérification semblables dans les pays du tiers monde.

Le Canada a récemment annoncé aux Nations Unies un programme de cinq ans visant à former des vérificateurs des pays en voie de développement. Au cours de cette période, le Canada acceptera chaque année des candidats de divers pays du tiers monde. Le programme, qui coûtera 2 millions et demi de dollars au cours des cinq prochaines années, permettra à ces candidats d'acquérir une formation et une expérience de

la vérification intégrée au Canada. Ce même programme, dont les crédits proviennent de l'Agence canadienne de développement international, sera administré par la Fondation.

En fin de compte, les besoins des pays en voie de développement dans ce domaine trouveront peut-être une réponse dans le cadre des Nations Unies, selon les propositions canadiennes précisées à la dernière session de l'Assemblée générale de l'ONU. Toutefois, d'ici là, et peut-être en plus des ententes ultérieures de l'ONU, un programme international peut être mis sur pied maintenant. Il serait pris en charge par des groupes de vérificateurs au Canada dans les secteurs publics et privés par l'entremise de la Fondation. Leurs homologues dans d'autres pays industrialisés s'y joindront peut-être un jour. Ainsi les avantages de la vérification intégrée profiteront non seulement aux Canadiens, mais aussi à des gens à travers le monde.

Le programme international fut créé l'été dernier, au moment où M. Yvan Gaudette, secrétaire administratif actuel de la Fondation, s'est rendu dans plusieurs pays d'Afrique pour voir s'il était possible d'aider les

bureaux de vérification des pays en voie de développement. Les visites avaient pour but de mieux comprendre les besoins et les objectifs à long terme de ces bureaux. M. Gaudette a traité de la Fondation et de ses plans avec des hauts fonctionnaires au Kenya, au Rouanda, au Cameroun, au Nigéria, en Côte d'Ivoire et au Maroc lors des réunions de l'Organisation internationale des institutions suprêmes de vérification à Nairobi en juin, M. Gaudette et le président de la Fondation, M. James J. Macdonell, sont entrés en rapport avec les directeurs des bureaux de vérification en Ethiopie, au Malawi, au Ghana, au Swaziland et à l'île Maurice.

Pendant les visites d'évaluation, les discussions portaient surtout sur le programme de la Fondation, qui comprendrait une aide technique sur place à des fins opérationnelles ou formatrices, le programme de bourse d'un an au Canada à l'intention des vérificateurs supérieurs et la participation à des colloques régionaux sur la vérification intégrée.

SUGGESTIONS DE LECTURE

- James Macdonell, "La vérification du gouvernement du Canada — Un aperçu du centenaire", *CA Magazine*, vol. 111, (septembre 1978)
- Sonja Sinclair, *Cordial But Not Cosy — A History of the Office of the Auditor General of Canada*, McClelland and Stewart, Toronto, 1979
- Vérification intégrée — Planification en vue du siècle II*, Compte rendu de la Conférence du centenaire du Bureau de vérificateur général du Canada, Ottawa, 1978
- Canada, Commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité, (Commission Lambert), **Rapport final**, ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa, 1979